

apl

**INFORMATIONS
REGIONALES
HEBDO**

n° 36 / 20 Juin

dir. B.Lambert

2F 50

AVORTEMENT: L'enjeu d'une grève?



L'ENJEU D'UNE GREVE

Depuis le 13 juin, le Centre de contraception et d'interruption volontaire de grossesse de NANTES-Saint Jacques ne fonctionne plus. Les médecins et les conseillères (ers) ont décidé de cesser les interruptions de grossesse.

Ouvert trois mois après le vote de la loi du 17 janvier 1975, le Centre est rapidement débordé de demandes. L'ouverture d'un Centre à Saint Nazaire puis récemment à Chateaubriant ont ramené le nombre d'I.V.G. à un nombre acceptable mais limite pour Saint Jacques. En 1977, l'augmentation du nombre des consultations de contraception rompt l'équilibre précaire du Centre (voir APL n° 3). L'ensemble du personnel a, depuis trois ans, acquis la conviction que tout n'était pas fait en matière d'éducation et d'information sur la contraception.

Sur ces constatations, le professeur directeur du Centre de contraception et d'I.V.G. engageait une action tendant à promouvoir une campagne officielle, de grande envergure, sur la contraception et réclamait que le Centre de planification dispose de moyens légaux. En raison des difficultés rencontrées tant auprès du personnel du Centre que des autorités médicales hospitalières, il démissionnait en décembre 1977.

Aujourd'hui, le Centre de Saint Jacques assure une moyenne de 180 I. V. G. et plus de 400 consultations par mois, mais :

- il se trouve dans l'impossibilité de développer la partie consultation, en particulier en matière de contraception ;

- Un tel service, selon les médecins et conseillères, ne peut se concevoir qu'en assurant de bonnes conditions d'I.V.G. : il doit être intégré à un service gynécologie-obstétrique assurant l'appui technique indispensable, comme à Saint Nazaire.

D'autre part, il faut assurer le travail de prévention, objectif réalisable seulement si Saint Jacques obtient le statut de Centre de planification et d'Education Familiale, et bénéficie de moyens accrus en locaux et en personnel.

En réponse, l'administration générale des hôpitaux propose de "décharger" les médecins du Centre des consultations de contraception. Mais, pour les médecins du Centre, cela signifie que "plutôt que d'accorder au Centre les moyens de faire face à la demande, on souhaite récupérer ses activités de contraception pour cantonner son personnel dans une pratique purement 'aspirative'". (On sait que l'avortement se fait par aspiration). "L'Administration veut marginaliser l'I.V.G., transformer le Centre en avortoir, cheval de bataille de la partie traditionaliste du corps médical." ajoutent les médecins.

Estimant donc ce projet inacceptable les médecins et les conseillères du Centre (mais pas le personnel permanent) ont décidé de cesser les interruptions de grossesse tant que le Centre n'aura pas été transformé en "service de planification et d'Education Familiale".

Lors d'une conférence de presse tenue lundi 12 mai en présence du Planning Familial, d'élus municipaux de Nantes et des représentantes des groupes femmes de Nantes, les médecins se sont expliqués sur leur décision. Ils ont d'abord tenu à affirmer que leurs interventions au Centre ne répondaient pas à des motivations intéressées, puisqu'ils ne perçoivent que 100 F pour une vacation de quatre heures et demie, mais bien plutôt à une volonté humanitaire "d'aide aux femmes en détresse". Mais des femmes présentes les ont assez vite pris à partie, reprochant d'abord à certains d'entre eux un ton "donneur de leçons", et plus généralement elles ont

souligné leur désaccord avec l'action engagée qui, selon elles, va à l'encontre des objectifs poursuivis par le personnel du Centre de Saint Jacques et les femmes. Elles expliquent dans un tract qu'"en prenant la forme d'une grève de l'avortement, le mouvement pénalise les femmes, les renvoyant vers l'Angleterre, les avortements clandestins ou la garde d'un enfant non désiré".

Nous en étions là lundi soir. Il va de soi que toute grève affectant un service public, et ici, particulièrement un hôpital, ne laisse guère d'alternative aux usagers. Mais y avait-il d'autres possibilités d'action ? La grève administrative, proposée par les groupes femmes avait déjà été envisagée par le personnel du Centre, mais cette idée avait été rapidement abandonnée car son exécution ne repose que sur quelques personnes que l'administration peut aisément contraindre. Les médecins et conseillères ont choisi ce mode d'action pour répondre à la gravité des attaques contre le Centre, portées par les médecins conservateurs.

Les groupes femmes de Nantes après des débats animés, notamment au cours des 6 heures pour l'avortement et la contraception, ont semble-t-il revu leur position. Tout en regrettant de n'avoir pas été consultées, elles semblent rechercher des actions unitaires qui fassent au plus vite fléchir l'administration. Une réunion en ce sens est prévue au Planning Familial lundi 19. L'enjeu est de taille puisque la loi doit être ré-examinée en 1979, et qu'en fonction des résultats d'aujourd'hui, le droit à l'avortement risque d'être remis en cause.

enquête APL





HOSTO BLOUSES

Nous avons rencontré une infirmière (I), un médecin (M) et une conseillère (C) du centre de contraception et d'I.V.G. de Nantes qui nous ont parlé de leurs conditions de travail :

APL : Pouvez-vous nous décrire les conditions dans lesquelles se déroule un avortement ?

M : L'accueil est invraisemblable, les femmes sont obligées de déballer leur vie privée devant tout le monde.

I : Quand tu rentres dans le centre et que tu ne vois que cette petite case exigüe à l'accueil, une sorte de comptoir... Derrière le "comptoir" deux personnes reçoivent les femmes sans qu'il y ait possibilité de s'isoler : il y a parfois quinze personnes qui attendent. L'accueil commence par un interrogatoire digne de chez les flics : un papier d'identité et une justification de domicile si l'adresse a changé. Cela donne lieu à des interrogatoires incroyables : "Vous êtes bien sûre de la date de vos dernières règles ? elles étaient normales ? cela a duré combien de temps ? votre dernier rapport sexuel date de quand ?"

M : Cet interrogatoire sert à déterminer avec la plus grande précision la date de départ de la grossesse pour que le maximum de femmes arrivent entre la 6ème et la 10ème semaine pour les faire entrer dans le créneau. Et puis, techniquement c'est moins douloureux pour les femmes parce que la dilatation est plus avancée.

C : Cet accueil réduit vraiment la femme à une gamine. Elle est assaillie dès l'accueil par un questionnaire irrémédiable : c'est une mauvaise mise en condition.

APL : et ensuite ?

I : On leur donne un rendez-vous, une semaine ou quinze jours après, où les femmes doivent voir le médecin et une conseillère et on leur explique que l'I.V.G. aura lieu 8 j. après,

selon la loi Veil. C'est souvent très mal pris parce que les femmes disent : "De toute façon, je ne changerais pas d'avis, je veux avorter tout de suite. Et puis, je ne peux pas rester comme cela, je ne dors plus, je suis malade, je vomis". Quand elles arrivent à ce rendez-vous, on leur dit "Allez dans la salle d'attente, 1ère porte à gauche".

La Salle d'Attente, c'est un réduit très exigü, avec des petites chaises inconfortables, où règne un grand silence angoissé.

C : Et où il y a des bruits qui viennent de l'extérieur, de gens qui n'ont rien à voir avec l'angoisse des femmes. À côté, il y a juste le local des brancardiers et puis nous on est décontractés, habitués à faire la même opération.

La salle d'attente n'a pas volé son nom parce que les femmes attendent longtemps. Il n'y a pas assez de médecins et puis beaucoup arrivent en retard aux consultations.

M : Même quand on est pas en retard on a du mal à étaler l'horaire. Dans une matinée, je dois voir 12 femmes, dont trois IVG à faire.



Alors, on néglige les entretiens pré- ou post-opératoires. Souvent, je me suis aperçu qu'entre le moment où j'arrive et celui où je repars, je n'ai pas pris le temps d'aller pisser. Et quand il y a une complication, c'est l'embouteillage

C : Pour les femmes, c'est l'impression que la punition commence dans la salle d'attente. Elles sont bloquées sur leurs angoisses individuelles et pensent que le médecin et la conseillère vont dire oui ou non à leur IVG.

I : Cela fausse pas mal les rapports parce que la femme essaiera de saisir ce qui pourra la faire être agréée par le médecin. Tant qu'elles n'ont pas été avortées, elles sont tendues vers cela. On avait proposé une consultation collective mais cela n'a pas été réalisable.

APL : Comment l'IVG en elle-même se passe-t-elle ?

M : Sur le plan technique, il y a des femmes qui veulent une anesthésie parce qu'elles ne peuvent supporter l'idée d'être avortées sans être endormies. L'anesthésie générale pose un problème légal. Il faut un médecin anesthésiste qui surveille avant et après.

I : Il faut que ce soit un médecin de l'hôpital qui ne veut travailler qu'avec un hospitalier. On a des difficultés énormes parce qu'on n'a pas de lits pour la nuit et qu'on doit coller les femmes dans un service de chirurgie. Et les chirurgiens ignorent totalement les femmes qui viennent de chez nous.

APL : Et en cas de pépin ?

M : Il nous faut des répondants techniques. Par exemple, on peut réanimer une femme mais il faut la transporter à l'urgence. Or, il faut 3/4 h à une heure pour obtenir une ambulance. Malgré les assurances de l'administration, il faut toujours se bagarrer pour obtenir une place en gynécologie à l'hôpital. Heureusement, il n'est rien arrivé jusqu'ici.

Mais finalement, pour beaucoup de femmes, l'IVG à St. Jacques se passe bien et sans gros problème.

APL : Revenons à l'action de cette semaine, quel en est l'enjeu ?

I : On n'en est plus à demander l'ouverture d'un second centre mais à demander la survie du premier.

Il faudrait que le premier passe en centre de planification, s'agrandisse, ait des structures solides et alors on pourra demander un second centre.

L'administration ne veut pas supprimer St. Jacques mais le réduire à un "avortoir". Les consultations pre- et post IVG seraient effectuées dans un autre centre, Quai Montcousu ou ils se permettraient des critères de détresse très restrictifs.

APL: Quelle peut être l'efficacité de la grève?

M.: L'administration hospitalière déteste les manifestations collec-

tives. Il faudrait que les femmes qui viennent avorter aillent trouver l'administration et surtout la Direction régionale de l'Action Sanitaire et Sociale qui a le pouvoir financier. Et puis il faudrait un relais collectif des groupes femmes.

S'il y a une victoire ou une défaite à Nantes, ce sera très important pour l'avenir du droit à l'avortement.

COMMUNIQUE

S.O.S FEMMES BATTUES

Dans le numéro 35 de l'APL, l'article "S.O.S. Femmes Battues" comporte un témoignage sur Mme X. Nous précisons que certains faits de ce témoignage ne sont pas conformes à la réalité et que le texte a été communiqué par erreur et sans l'avis de l'intéressée.

S.O.S. Femmes Battues

AVORTEMENT CONTRACEPTION

6 HEURES AUX DERVALIERES

Ce vendredi 16 juin, une animation permanente s'empare dès 18 h de la M. J. des Dervallières: la grande salle, la bibliothèque, des salles annexes, le couloir même sont utilisés par les différents "forums" et discussions des "6 heures" organisées par des "groupes femmes" de Nantes (Groupes femmes, Maternité, Santé, Avortement-Contraception, Nantes-Nord, Etudiantes, Femmes travailleuses en lutte).

Cette manifestation se situe dans le cadre de la mobilisation que les groupes femmes veulent lancer pour imposer les nouveaux centres d'orthogénie qui permettraient aux femmes de disposer librement des moyens d'une sexualité et d'une maternité "assumées" (cf. article sur l'I.V.G.). C'est un point de départ réussi!... C'est aussi un lieu de débats permanents, animés, auxquels participent femmes et hommes de toutes conditions sociales... Certes, les femmes sont majoritaires mais il y a beaucoup d'hommes même si certains d'entre eux (rares!) hésitent devant la porte... Certes, l'assistance est relativement jeune même si l'on rencontre un assez grand nombre de femmes "d'âge moyen", qui décou-

rent avec joie, parfois pour la première fois, qu'elles peuvent s'exprimer, se comprendre, se retrouver, qui disent leur confiance dans les débats et actions lancés par les groupes femmes... Certaines, d'ailleurs, comme ces "femmes de la rue du Drac" n'ont pas attendu d'initiatives de leurs cadettes pour s'organiser, discuter et agir (cf. APL no 35).

Dès 19h 30, le forum central sur "Avortement et contraception" a lieu dans la grande salle. A cette heure il y a déjà près de 200 participant(e)s dans la salle décorée par les panneaux des groupes femmes de la C.S.C.V., de "S.O.S. femmes battues", du Planning Familial, du "Relais-Vidéo femmes", etc... Une idée s'en dégage: il nous faut un second centre d'orthogénie (dans l'immédiat!), plus généralement il faut que nous maîtrisions nos moyens contraceptifs, que nous arrachions notre corps des mains du "pouvoir médical"...

Dans les autres salles: la garderie animée par des femmes et des hommes accueille une trentaine d'enfants de 2 à 6 ans... vers 20h 30 le Forum "Maternité-Santé" auquel participent 60 personnes dans une (trop) petite salle: sont évoqués, entre autres, les "nouvelles méthodes" d'accouchement "sans douleur" ou "sans violence"... Le problème, là encore, est de voir la signification sociale de la douleur, de l'infantilisation des femmes par la médicalisation de l'accouchement, etc... une revendication: "Contrôlons notre corps nous mêmes!"

Dans le couloir et donc dans d'assez mauvaises conditions, un débat s'instaure sur "femmes et travail"... Ce forum est très suivi... les ouvrières de Laving-Plages, de la C.A.F., de la Z.U.P. de Bellevue, de L.M.T. - qui évoquent la réponse du patron après trois mois de lutte: 26 licenciement! (cf. article sur L.M.T. dans ce numéro) - débattent de leurs luttes, de ce que leur mobilisation a fait changer dans leurs rapports, dans ceux qu'elles ont avec leurs collègues hommes, dans leurs familles, avec la hiérarchie... et de ce qui n'a pas (encore) changé: la difficulté à participer aux réunions syndicales, à s'organiser entre elles, la hargne des chefs, etc...

Ailleurs, le projet GAMIN est discuté, vivement contesté, un film vidéo sur la garde des enfants est projeté, etc...

Vers 21h 30 le meeting central réunit plus de 1000 personnes... l'enthousiasme de se retrouver si nombreuses (x) fait germer l'idée de manifester tout de suite... Oui, mais comment? Ne faut-il pas attendre la réunion des différents groupes femmes prévue pendant le week-end?... La réunion unitaire convoquée par le Planning?... Un long débat s'instaure qui semble à beaucoup un peu abstrait et répétitif... un débat qui se prolongera un peu tard (ce qui empêchera le moment de détente prévu avec un groupe de chanteuses).

Domage... une note finale un peu faussée pour une manifestation puissante et très réussie.

Correspondant APL

LMT victoire, de licenciements mais pas

Lundi après midi, les ouvriers décide l'arrachage des étiquettes dans le magasin. Cette intervention qui nuit beaucoup à la production, a mis en colère la direction. Celle-ci décide d'entamer une procédure de licenciement contre 7 personnes dont une pour avoir eu une altercation avec des non-grevistes.

Mardi soir, à la suite du meeting intersyndical avec la C.S.F., P.T., C.S.C.V., PSU, PC, UPS, UDB, PS qui exprime son soutien à la lutte en cours, aux portes de l'usine, une fête de l'unité se déroule pour renforcer le soutien aux travailleurs.

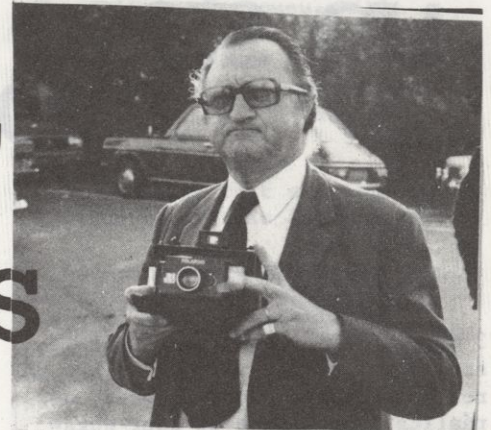
300 personnes en permanence mais avec une rotation importante. Stands, bouffe, spectacle, une atmosphère de fête tempérée par l'inquiétude croissante en apprenant les premiers licenciements. On entendait un peu partout cette phrase: "Tu as reçu la lettre? Moi, je viens de passer chez moi, je suis convoquée par la Direction"

Beaucoup de travailleurs (euses) ont quitté un instant les lieux pour aller voir si ils (elles) étaient également dans cette première charette.

De nombreuses discussions avec les paysans et les ouvriers des différents boîtes de la métallurgie nantaise, étaient coupées par quelques cartons sur le crane polissé du Directeur ou sur la gueule du chef du personnel. Certes, les boules de son remplaçaient les pavés, mais l'idée était là.

La Troupe Jean Rigolet a présenté sa pièce "La Justice" et des chansons sont venues terminer la journée.

Mercredi est connu l'étendue de la vague de licenciements: 26 travailleurs (euses) dont 2 délégués syndicaux CGT-CFDT et 12 élus du personnel ou candidats aux élections du C. E. de la semaine prochaine.



Le chef du personnel fichant les ouvrières en lutte.

Les ouvriers décident alors en A G de riposter par 4 heures de débrayages par jour, 2 le matin, 2 l'après-midi.

Jeudi, les débrayages s'effectuent comme prévu avec 300 personnes. Dans la soirée, un télex de la direction générale de Boulogne Billancourt accordait 75 F d'augmentation à tous les salariés à valoir sur l'augmentation du mois d'octobre.

C'est un camouflet pour le directeur local, et montre le réalisme des revendications des ouvrières. Maintenant l'objectif est d'obtenir l'arrêt des procédures de licenciements et sur cela le personnel en lutte ne veut pas céder.

enquête APL

LA MOTHE ACHARD (85) UNE LUTTE QUI GAGNE ...

VIOLLEAU: Une entreprise d'accastillage pour les bateaux de plaisance.

Depuis Septembre les 25 travailleurs de la boîte réclamaient:

- le respect des règles de sécurité et d'hygiène (notamment en ce qui concerne la température ambiante de - 2° à 10°, l'hiver et 30° à 48° en été, mais aussi sur des questions de sécurité - fixation des meules au sol par des boulons, installation de crochets de protection sur les tours - et d'hygiène dans l'entreprise, installation d'une douche...)

- 1,50 F de l'heure pour tous (actuellement 1926,5 F de salaire net mensuel pour 43h45).

- le 13ème mois

- l'augmentation de la prime de transport

- révision des classifications des ouvriers

- indemnisation des frais de restauration

un beau matin de mai les ouvriers de chez VIOLLEAU en ont eu ras le bol de l'intransigeance du patron et ils sont partis en grève illimitée.

Depuis le début de la grève les délégués CFDT ont essayé tous les jours de négocier avec la direction. Ils sont intervenus près de l'Inspection du travail et même près du Maire de la Mothe. Ce n'est que lundi (4ème semaine de grève!) qu'a pu s'engager une 1ère négociation de laquelle il n'est sorti que des propositions patronales dérisoires.

- 0,80 F d'augmentation au lieu des 1,50 F demandés

- le 13ème mois pour... 1981!

- sur les classifications et la prime de transport, le patron propose d'en parler... fin 1978!!!

La direction dit: "que son porte-feuille n'est pas élastique"! mais notre patience non plus, n'est pas élastique, rétorquent les ouvriers.

Alors, les ouvriers de chez VIOLLEAU continuent leur grève:

- ils occupent nuit et jour le terrain autour de l'usine

- ils organisent la popularisation de leur conflit: une manifestation a rassemblé 200 personnes

à la Mothe Achard le mercredi 7 juin... à l'appel de l'U. L. CFDT de la Roche et des Sables et de l'Union Métaux de Vendée.

- mais surtout pour continuer ils ont besoin d'un soutien financier: alors depuis le mercredi 14 juin ils lavent des voitures place Napoléon à la Roche. Si vous passez par là, allez donc les voir...

"Le conflit de chez VIOLLEAU est significatif des conditions de vie et de travail qui sont faites à de nombreux travailleurs de Vendée.

Notre victoire sera celle de tous les travailleurs vendéens. Luttons ensemble!

(extrait d'un tract CFDT)

Dernière minute: vendredi 16 au soir: Les travailleurs ont obtenu satisfaction:

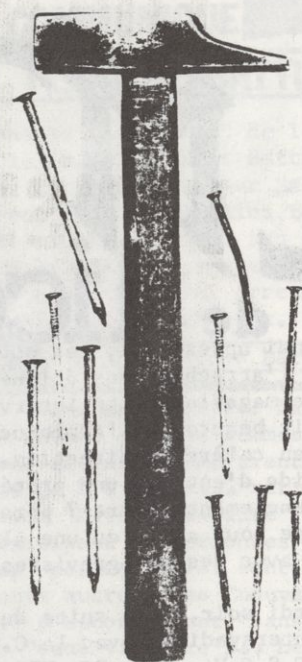
- amélioration des conditions de travail

- augmentation des salaires: 1,5 F pour tous, repartit en 3,5 % le 1er juillet et 3,5 % le 1er septembre.

Le compromis a paru acceptable aux travailleurs qui ont décidé de reprendre le travail.

correspondant APL

6- OUVRIERS un stage pour des clous



LA LUTTE

Le Comité s'était créé il y a 3 mois à Nantes pour regrouper les stagiaires et les vacataires sur des revendications, pour dénoncer une réalité scandaleuse et pour engager la lutte.

Il a fait plusieurs A. G., diffusé des tracts, pris plusieurs initiatives, mais à l'approche des vacances et de la fin des stages, rien n'est réglé, et le Comité a besoin de tous ceux qui ont été en contact avec lui pour poursuivre l'action.

Ce n'est pas bien sûr suffisant, le problème de l'emploi ne se règle pas en payant des chômeurs, surtout que Barre met au point de nouveaux stages.



- Ce même jeudi, dans la presse locale, la commission administrative de l'U. D. CGT FO attaquait le Comité en prétextant que cette délégation à l'Assedic visait à faire l'amalgame entre les organismes paritaires et le gouvernement". Mis à part que nous étions surpris de lire un article de ce syndicat sur le problème des stagiaires et sur l'activité du Comité. F.Q. n'a jamais répondu à nos initiatives, aux débats et à nos actions.

Nous avons rejeté ces affirmations mensongères par une lettre ouverte que les journaux locaux devraient publier. Nous ne nous trompons pas de cible, nous n'attaquons pas les organismes paritaires (dont l'un d'entre eux est présidé par Mr. Bergeron, d'ailleurs et nous attendons toujours les propositions d'action de l'U.D. CGT RO.

RENDEZ-VOUS...

- Le Comité a pris d'autres initiatives. Mercredi 21 juin à 20h 30, Salle 3 de l'ancienne Gendarmerie d'Ancenis, 120, rue du Ge. Leclercq, Ancenis, un débat amical avec des paysans de la région sur le bilan des stages en agriculture, sur les problèmes posés par l'emploi de main d'oeuvre et la façon de les régler...

- Mardi 20 et jeudi 22, diffusion de tracts devant les ANPE.

- Samedi 24 juin, 13 heures, foyer des Jeunes Travailleuses, Place Viarme, nouvelle A. G. à laquelle il est important que tout le monde vienne. En effet,

C'est à dire: 29,55 F par jour les 91 premiers jours

29,70 F par jour pour les 274 jours restants.

PAROLES, PAROLES...

Pour toucher cet argent, il devra s'inscrire immédiatement après le stage comme demandeur d'emploi, remplir le questionnaire que lui enverra l'Assedic, en y joignant un certificat de stage, signé de l'employeur ou de l'organisme formateur

Rien n'est réglé encore pour les stages de moins de 6 mois, encore moins pour les vacataires qui ne peuvent être indemnisés par l'administration, après 1000 h de travail.

EXEMPLES DE FORMATION

- à Varades, une trentaine de filles ont suivi un stage de préformation en internat sous l'appellation "jeune demandeuse d'emploi". Des cours bidons et des stages pratiques d'un mois à faire le ménage dans les hôpitaux ou chez des particuliers.

- 2 jeunes ingénieurs au chômage ont monté un laboratoire pour une grande coopérative qui n'a donc rien déboursé, et n'ont pas embauché, le boulot du labo pouvant après 2 mois être accompli par une laborantine.

LA FÊTE

8 jours après, nous organisons avec le Comité de Stagiaires Barre et Vacataires de Rennes, une fête à 20h 30, Gymnase de la Barboire, là où avait eu lieu, entre autre, le gala de soutien à LMT, près de Fresche Blanc. Ce sera le vendredi 30 juin. Cette fête vise à rassembler le maximum de stagiaires et de vacataires, de travailleurs et de chômeurs, et plus largement tous ceux qui envisagent de lutter contre le chômage. Elle doit aussi être un moyen de dénoncer ce que nous avons vécu et ce que nous

connaissions des promesses du gouvernement et du patronat. Elle doit enfin être une occasion de débattre avec tous, à partir de notre expérience, de la lutte contre le chômage. Débats, information, bouffe et bal constitueront le menu.

Devant tout ce boulot, qui nous attend et l'activité de notre lutte, nous appelons tous ceux qui ont été en contact avec le Comité à participer aux tâches du moment: diffusion de tracts, collage d'affiche, préparation de la fête, participation aux commissions.

communiqué

Le personnel de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales réuni en Assemblée Générale le 13/06/78 a décidé une grève pour l'après-midi, d'avisement et de préparation d'un mouvement de plus grande ampleur.

Il exige que la Direction garantisse l'emploi de 6 auxiliaires qui doivent être licenciés au 01/09/78 et de 4 autres au 1er novembre.

Il exige d'une façon plus générale qu'un plan de résorption des auxiliaires et des vacataires soit mis en place.

Si aucune réponse positive n'est apportée à ses revendications, une grève reconductible sera poursuivie à compter du lundi 19/6/78.

Section CFDT - CGT - DDASS

LICENCIEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT



St. Nazaire: Institution St. Anne
Un délégué syndical est licencié

Les faits: en février 1978, la section CFDT obtient, après plusieurs mois de luttes et de démarches, par le Tribunal de Grande Instance, que les maîtres contractuels soient électeurs et éligibles pour les Elections des Délégués du Personnel.

Le 26 mai 1978: Henri Reipert, documentaliste, délégué du personnel et délégué syndical CFDT reçoit sa lettre de licenciement.

Par cette décision arbitraire, les Patrons de l'Enseignement Privé Catholique se révèlent une fois de plus comme des patrons de choc intransigeants.

La fin justifie les moyens, peu importe pour eux le respect de la législation du travail. Il s'agit ni plus ni moins d'un licenciement abusif et de répression syndicale caractérisée:

- l'entretien préalable n'a pas eu lieu,
- les motifs de licenciement sont inexistantes,
- l'inspecteur du travail n'a pas été consulté,
- le Comité d'Entreprise n'a pas été saisi.

Ca fait quand-même beaucoup!

La répression syndicale s'accroît dans l'enseignement privé. Demain à qui le tour?

Un cas, parmi d'autres... le cas de répression à St. Nazaire n'est pas un cas isolé.

Depuis les élections législatives on ne compte plus le nombre de petits faits tendant à éliminer les enseignants non-désirables...

et aussi les parents! On sait que le syndicat CFDT-Enseignement Privé a depuis plusieurs années pris position pour la nationalisation de cet enseignement.

Curieusement dans certains établissements dont le Collège St. Martin de Pont Chateau, où le fanatisme du Directeur l'a poussé à reproduire et à envoyer à chaque famille l'article de l'AP.L. (note de l'A.P.L.: merci pour nous!) paru dans le no. 21, 7 mars, un enseignant (CFDT bien sur!) a été oublié dans les répartitions de Postes, permettant à tout le monde de trouver une place. Affaire à suivre... Notons cependant que cette action fait partie de la panoplie répressive des patrons de l'Enseignement Privé; ce harcèlement psychologique est parfois plus efficace que la répression violente. Certains enseignants dégoûtés, partent...

On ne peut au passage résister au plaisir de citer quelques extraits de la revue du Directeur de Pont-Chateau:

"... Il serait bon que ceux qui sèment la confusion fassent les frais de suppressions de postes. Malheureusement, ce n'est pas aussi simple".

"Rendons hommage à Monsieur Bolo, un élu de Loire-Atlantique, soucieux de la vie de nos Ecoles, aussi actif mais moins connu que Monsieur Guermeur du Finistère".

"Sachez toutefois que si les élus m'appellent parfois "Giscard" je n'en éprouve pas de gêne particulière!"

- A propos d'une affiche de propagande de la Marine Nationale critiquée: "Serait-ce le dernier

vomissement de quelqu'un qui sans doute n'a jamais connu, ni la Marine, ni une autre arme, ni la Résistance?" Notons que la publicité pour l'armée tourne bien dans l'école: Marine-Nationale, Armée de l'Air...

- Un autre fait significatif, concerne cette fois les parents!

L'Association des Parents pour une Evolution de l'Enseignement Catholique (A.P.E.E.C.) est assez proche des idées émises et défendues par le syndicat CFDT - Enseignement Privé.

Dans de nombreux établissements on ne reconnaît souvent pas l'A.P.E.E.C., en imposant à tout le monde cette autre association l'A.P.E.L., qui a couvert les murs d'affiches entre les deux tours des dernières législatives, pour "la Sauvegarde de l'Enseignement Catholique".

L'A.P.E.E.C. se réunissait assez régulièrement dans les locaux appartenant au Diocèse et confiés à l'Enseignement Privé (comme les APEL d'ailleurs!). Eh bien... L'A.P.E.E.C. s'est vue, à la fois par le Président de l'APEL et le chanoine Guibertau, grand patron de l'Enseignement Privé en Loire-Atlantique, expulsée des locaux et priée d'aller se réunir ailleurs.

Hors de l'Eglise, point de salut!

Voilà, c'est ça, la liberté dans l'Enseignement Libre, Privé et Catholique!

Correspondant A.P.L.

C'était le bon temps...



...chez les frères

GREVE AUX PAPILLONS BLANCS

COMPTE-RENDU SUR L'A.G.
du mercredi 14 juin au Siège So-
cial des Papillons Blancs.

Le mouvement de grève a été
suivi par l'ensemble des centres
à l'exception de l'I.M.P. Pro
d'Orvault. 90 personnes étaient
présentes à l'A.G.

Le problème de la sanction
infligée aux éducateurs de Blain
a été discutée: il en ressort l'é-
vidence d'une volonté de répressi-
on de la part de l'Association.

Des actions ont été menées, ou
restent à mener, par les centres:
-télégrammes d'indignation,
-lettres de demande de lever la
sanction,
-grèves par heure ou demi-journée
-demande d'inculpation par les
éducateurs de Chateaubriand pra-
tiquant un système de garderie
sous couvert de leur Directeur.

Des propositions ont été fai-
tes: -une journée ou demi-journée
commune à tous les centres de
garderie (ou activité spontanée)
déclarées par les éducateurs pour
mettre l'Association devant le

ridicule de sa volonté répressive
-un soutien financier aux éduca-
teurs de Blain en grève du 5 au
9 juin faire parvenir les sommes
recueillies à:

Jean-Luc GOIZET, 45 rte de Redon,
44130-Blain.

AVANT LE JEUDI 22 JUIN:

-Si la sanction infligée injus-
tement aux éducateurs n'est pas
levée,

-Si aucun effort de tolérance de
notre réunion du jeudi n'est fait
(réunion brutalement supprimée
en février dernier),

-Si la rencontre souhaitée par
les parents entre Monsieur Boye,
président de l'Association, Mon-
sieur Martin, président de la Sec-
tion, Monsieur Guais, directeur de
l'I.M.P., les parents et les édu-
cateurs n'a pas lieu,
nous décidons une grève illimitée
tous les jours à partir de 12h.

Toute manoeuvre pour saper
notre mouvement de grève de demi-
journée entrainera un durcissement
de notre part.

Les éducateurs en grève.



SKOL VREIZH

A BRASPARTS, LE STAGE D'ETE DE
L'ECOLE BRETONNE

Cette année, les Instituteurs
et Professeurs Laïques Bretons
(IPLB-AR FALZ) et leur revue SKOL
VREIZH (L'ECOLE BRETONNE) ont choi-
si Brasparts, en plein coeur des
Monts d'Arrée, pour y tenir leur
dixième session d'études breton-
nes. Ce stage est ouvert à toute
personne désirant s'initier à la
culture bretonne pour pouvoir en-
suite la diffuser auprès des
jeunes. Il s'adresse donc en par-
ticulier aux lycéens, normaliens,
étudiants, enseignants et anima-
teurs culturels.

Cette session d'études breton-
nes se tiendra du 3 au 10 septem-
bre, est centrée sur la langue
bretonne, qui est utilisée pour
les différentes activités de la
journée (causeries, ateliers de
chant, danse, dessin, etc...).

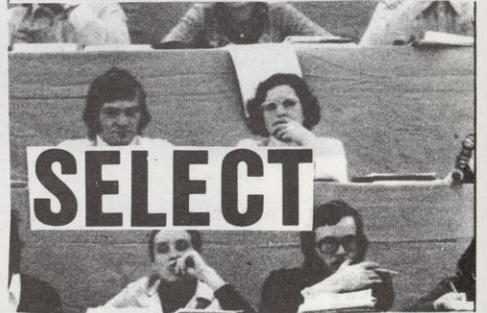
Le second stage, du 6 au 8
septembre, concerne la civilisa-
tion bretonne et se fait en fran-
çais.

On peut donc s'inscrire au
stage langue bretonne, soit au
stage civilisation bretonne, soit
encore à l'ensemble de la session
d'études. Le prix du séjour est
de 30 F par jour pour les adultes
de 20 F pour les jeunes non sala-
riés et de 15 F pour les enfants.

Pour obtenir d'autres précé-
sions et pour s'inscrire, il faut
écrire à Paolig Combet, 17, Che-
mins des Capucins, 29210 - MORLAIX

EDUCATEURS

Depuis les sélections de février
mars à la Classerie Rezé et à An-
gers, des candidats, des éducateur
en formation et professionnels, ont
mis en relief un certain nombre
d'anomalies quant au déroulement
de ces sélections (nombre de candi-
dats inscrits important, par rap-
port au nombre de reçus et aux pos-
sibilités d'entrée en formation).



SELECT

Le coût élevé de l'inscription,
les critères de la sélection, et
un manque considérable d'informa-
tion sur les possibilités d'entrée
en formation, etc...

Depuis, plusieurs réunions se
sont tenues pour regrouper tout ce
qui semble des revendications à
formuler, des axes de lutte à mener
auprès des organismes responsables.

Un certain nombre de démarches
individuelles sont en cours concer-
nant ces questions, des actions ont
eu lieu (distribution de tracts à
Rezé et à Angers lors de la der-
nière sélection) des contacts ont
été pris avec le syndicat CFDT san-
té, secteur inadapté lors de leur
conseil syndical, le mercredi 14
juin à la Moricière.

Compte tenu des problèmes qui
restent encore à soulever et à re-
censer, des difficultés de toucher
les gens concernés (les passages de
relation se font par contingent de
candidats qui ne se connaissent
pas avant). Il semble nécessaire de
continuer la coordination et la sou-
tenir.

Nous appelons donc tous les
candidats aux futures sélections,
les déjà reçu ou les échoués, ceux
qui sont en formation et aussi les
professionnels à venir à une réunio
générale qui se tiendra à l'A.P.L.
26 bis, Bd. R. Schumann à Nantes
le vendredi 23 juin à 20h 30.

P.S.: Pour ceux que ça intéres-
se, qui ont des suggestions à faire
mais qui ne pourront pas venir, ils
peuvent toujours envoyer leur nom
et adresse pour être contacté en
septembre à Ph. Champigny, 38, rue
E. Sue, 44800 - St. Herblain.

Le Comité sur les
Sélections.

SPARFEL DEMENAGE

TROISIEME TITRE POUR SPARFEL :

Président des Républicains indépendants,
Président de l'Université,
et Président des Déménageurs...

C'est le dernier titre que SPARFEL a conquis vendredi dernier (cf photo) en payant de sa personne pour déménager les imprimeries des UER de Lettres et Droit-Sciences Eco.

C'était le dernier épisode (du moins le croit-il...) de sa décision de "centraliser" les moyens d'impression de l'Université pour y "imprimer sa politique" (cf APL n° 17 du 7 février dernier). Pour les personnels enseignants, administratifs et techniques qui y sont opposés, ce n'est que partie remise comme en témoigne le communiqué suivant que nous ont adressé le SNE Sup le SGEN-CFDT et la CGT :

ENSEIGNANTS, PERSONNELS ET ETUDIANTS TENTENT DE S'OPPOSER AU DEMENAGEMENT :

quelques rappels

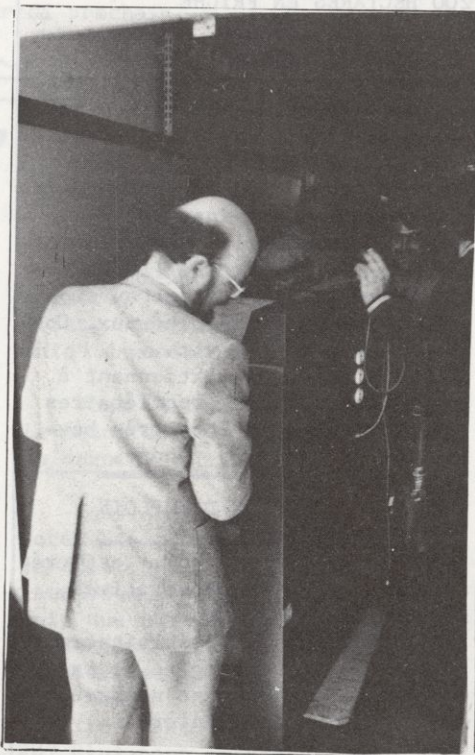
Sur ce problème des imprimeries, tout au long de cette année, nous avons essayé par la négociation, d'amener le Président de l'Université à une solution de compromis qui tienne compte des intérêts de tous.

RESULTAT :

- Tout au plus, a-t-il été possible de tenir compte de quelques desiderata pour le personnel déplacé. Pour le reste, nous nous sommes heurtés à un mur !
MIEUX, alors que l'application de la décision de démantèlement était

plusieurs fois reportée, les conséquences néfastes de ce projet justifié par aucune exigence pédagogique apparaissait de plus en plus clairement :

• Dégradation des conditions de travail pour les enseignants,



• Déplacements préjudiciables pour les personnels techniques soumis depuis 6 mois à des affectations contradictoires.

• Documents de T.D. payants à term pour les étudiants.

LA DISCUSSION NE PAIE PAS !

- Face à cela, le Président n'a pu nous opposer qu'une rationali-

sation de la gestion dont les données chiffrées se sont rapidement révélées des plus fantaisistes, sauf pour les loueurs de machine ! Et à aucun moment les délais accordés n'ont en quelque manière que ce soit signifié pour le Président que la décision pouvait être rapportée.

CECI MONTRE CLAIREMENT que, quelle que soit la faiblesse de la position défendue par les autorités, le seul argument auquel elles ne puissent résister est celui de la mobilisation ferme et résolue de toutes les catégories menacées par leurs décisions néfastes.

IL N'EST PLUS POSSIBLE d'accepter cette politique de blocage tout à fait conforme à celle des GISCARD-BARRE et consorts...

De même, qu'il ne sera pas possible de tolérer le démantèlement projeté des fonds de livres des différentes UER sous couvert de rentabilisation.

Monsieur le Président-déménageur doit savoir que nous ne tolérerons pas cette politique et que nous mettons tout en oeuvre pour y faire échec et lui faire échec. Il doit s'attendre à ce que sur ce problème comme pour ce qui est du lourd contentieux qui demeure dans cette université (en particulier pour les catégories les plus défavorisées) les réactions ne se fassent pas attendre.

En particulier, les conséquences nécessairement néfastes du déménagement apparaîtront au grand jour à la rentrée et ne pourront pas rester sans réplique de toutes les catégories du personnel et des étudiants.

SNE Sup - SGEN-CFDT -

SNPESB - CGT



diwan

L'assemblée générale des militants et sympathisants d'Evid Diwan (écoles maternelles en langue bretonne) aura lieu le lundi 26 juin au local du CNCC 52 rue du Marchix.

Le point sera fait sur la première année d'existence des centres bretons de la petite enfance.

Les dernières décisions et la campagne de financement pour l'ouverture du centre de Nantes en septembre y seront débattus.

ERRATA

Dans l'article intitulé "St. Herblain, Profit des spéculateurs, ruine des paysans (APL n° 35, p. 12 nous avons indiqué que Maître Chauvette avait reçu "un chèque de 621 559,00 F, montant des fermages consignés des années 73-74. Ca fait cher de 1'hectare; la somme était de 6215,59 F.

L'AGRICULTURE à la Chapelle

Voici un tract réalisé par le syndicat agricole de la Chapelle sur Erdre et distribué sur cette même commune.

L'AGRICULTURE A LA CHAPELLE

Amis Chapelains, nous nous adressons à vous tous, anciens et nouveaux, pour vous informer des intentions du Maire, au sujet de l'agriculture à la CHAPELLE.

Le titre de ce tract porte une croix sur le mot agriculture, parce que Monsieur le Maire, qui se dit défenseur de l'agriculture se prépare à faire disparaître deux nouvelles exploitations agricoles.

CINQ HECTARES POUR L'IMPLANTATION DE BUREAUX

En effet, le Maire est sur le point d'autoriser l'implantation de bureaux à la Pannetière, sur une surface de 5 hectares.

Or, la Pannetière, compte deux exploitations agricoles de 17 hectares qui viennent d'être reprises par deux jeunes exploitants.

C'est une surface minimum pour qu'une famille vive.

L'amputation de ces 5 ha compromet la rentabilité des exploitations et fait peser une menace de nuisance et d'extension qui prépare l'élimination rapide de ces deux fermes.

LA GROSSE PROPRIÉTÉ MÈGE SES PRIVILEGES

Nous ne comprenons pas la contradiction qui existe entre les déclarations du Maire quant à la sauvegarde de l'agriculture sur la commune et ses actes.

Enfin, nous ne les comprendrions pas s'il n'y avait pas dans l'ombre sans doute les "petits cadeaux" qui entretiennent l'amitié, entre gens du même milieu.

En effet, lors d'une réunion du conseil municipal qui avait décidé la création d'une zone NAE (zone non constructible) à la Pannetière, le Maire avait précisé que compte tenu que le lotissement prévu ne pouvait se faire, il désirait accorder une compensation au propriétaire en créant cette zone NAE, d'autre part, nous constatons que les terres agricoles de la Chapelle sont exploitées pour 75 % en fermage (fermage location). Ces terres appartiennent, en majorité, à des gros propriétaires. Or nous constatons que l'implantation de lotissements s'est presque toujours faite sur les terres de ces propriétaires qui possèdent les fermes les mieux structurées de la commune: Beauregard, La Lande du Bourg, La Gandonnière, La Poterie, Le Bouffay, etc.

Nous dénombrons ainsi, en 10 ans, la disparition de 22 exploitations agricoles viables.

Nous ne comptons pas dans ce chiffre, toutes celles qui ont été amputées en partie pour des constructions diverses.

200 HECTARES EN FRICHE

Par ailleurs, sur la commune, des zones très morcelées existent où l'agriculture disparaît à cause de la difficulté que le morcellement entraîne.

Ces zones se prennent en friche et deviennent inaptes à l'agriculture. Elles représentent près de 200 hectares à la CHAPELLE et se situent surtout au sud de la commune: les Cahéaux, Co-talard, la Vrière, etc...

Ces terres appartiennent à de nombreux petits propriétaires qui seraient peut-être très heureux de pouvoir les vendre.

OUI A LA CREATION D'EMPLOIS

L'activité agricole est créatrice d'emplois (coopératives, services annexes etc...).

Egalement, les exploitations fruitières ou horticoles de la Chapelle emploient une nombreuse main-d'oeuvre saisonnière.

Qu'on ne nous reproche pas de faire obstacle à l'implantation d'établissements créateurs d'emplois. Mais nous pensons qu'il est logique de le faire là où on ne commencera pas par en supprimer.

Nous refusons l'intransigeance des promoteurs dont les motivations ne sont pratiquement qu'en fonction de la recherche de leur profit maximum.

Les terres en friche ne manquent pas sur la commune et tout près de la Pannetière.

Il est vrai que si le choix se portait sur ces terres là, il ne favoriserait pas l'augmentation de la fortune du propriétaire de la Pannetière. Mais l'intérêt général doit-il toujours céder devant l'intérêt des plus riches ?...

Nous pensons et nous l'avons fait remarquer au Maire, à plusieurs occasions, qu'il y a la possibilité d'implantation de zones d'établissements créatrices d'emplois en priorité sur les terrains d'où les exploitations agricoles sont disparues.

"APRES MOI LE DELUGE"

Nous savons, par ailleurs, que d'autres projets existent visant à supprimer d'autres exploitations agricoles.

Ce sont les paroles mêmes du Maire. Pourtant, la commune qui compte actuellement 8 000 habitants, a une capacité d'accueil de 26 000 dans les zones réservées par le P. O. S. pour la construction.

A quoi pensent donc tous ces "responsables" qui ne visent qu'à démolir les arbres (la Coutancière...), et l'espace rural, pour y implanter du béton.

Il est vrai qu'ils se ménagent les zones largement boisées au milieu de parcs et souvent bien placées près de l'Erdre et du Gesvre.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES

C'est pourquoi, amis Chapelains, nous vous adressons cette information et nous vous demandons de nous soutenir pour nous aider à maintenir l'équilibre de notre espace rural, en fonction de l'intérêt général.

- LE SYNDICAT AGRICOLE -



**ON A
RECU
ÇA :**

MAIRIE DE NANTES
Cabinet du Maire

Nantes, le 6 Juin 1978

M. Alain Chenard, Député-Maire de Nantes recevra, vendredi 9 juin prochain à 10h30, Salle Bouton d'Or à l'Hôtel de Ville, la médaille d'argent représentant le 1er prix du concours national des terrains de camping fleuris.

Le Camping municipal de Nantes a en effet obtenu le 1er prix décerné par le Comité national pour le fleurissement de la France ainsi que le 1er prix de la Fédération française de Camping Caravaning.

Dans la mesure où votre titre souhaite rendre compte de cette sympathique cérémonie, je recevrai votre représentant à l'Hôtel de Ville vendredi prochain.

Le Chargé de mission

ON A LU ÇA : MOUZIL : LE BON CHOIX DE MR. LE CURE...

Le mur du çon est dépassé...

Un qui n'est pas déçu depuis le 19 mars, c'est le curé de Mouzeil! En effet, c'est un Elu de la Droite du Seigneur, pas de la droite politique... tout de même pas! Si on peut considérer que celle-ci a beaucoup d'élus, trop, à notre gré, Mouzeil aura, au moins, un représentant de taille dans le sottisier politique français. déjà bien rempli. L'amalgame entre la Gauche du Seigneur et la gauche politique en France, il fallait le faire... c'est fait!

Appréciez plutôt ce qu'écrivait dans son bulletin paroissial, Monsieur le Curé de Mouzeil avant les élections de mars 1978:

"Etes-vous pour la droite ou pour la Gauche?"

Moi, je suis résolument pour la droite et fermement contre la gauche. La gauche? Ne m'en parlez pas! Je ne veux en faire partie à aucun prix. Vous non plus, certainement? Car vous n'êtes pas des naïfs? Vous y voyez clair. La gauche? Mais c'est synonyme de catastrophe! Et quelle catastrophe! Une catastrophe éternelle! Pas moins!

Le renseignement, je le tiens de quelqu'un bien informé. De quelqu'un qui ne fait jamais des promesses qu'il ne peut pas ou ne veut pas tenir. De qui donc? De Jésus lui-même. Vous pouvez d'ailleurs le vérifier vous-mêmes. Ouvrez l'évangile de Saint Matthieu au chapitre XXV verset 41. Je cite: "Il (- Jésus) dira à ceux qui sont à sa gauche: 'Loin de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et ses anges'!"

"Au feu éternel! On ne peut être plus clair. Mais qui sont

donc ces gauchistes? Le texte les énumère. Plusieurs groupes en effet, constituent cette "gauche unie" dans la réprobation...

Vous le constatez. Ça vaudra la peine de se trouver à droite au dernier jour".

Sans commentaire....! Si!.... Notez bien que si Jésus siège à la droite du Père, Dieu est à sa gauche... forcément!!!! Ce qui fait que nous devrions être en bonne compagnie, espérons-le. Au dernier recensement à Mouzeil, il doit compter sur 80 abstentions qui iront sans doute au Purgatoire 287 Elus pour le Paradis dont le Curé, et 158 Damnés pour le feu éternel... tout de même!!! Saints Innocents... Priez pour eux et pour nous!!!

Pour correction fraternelle, nous conseillons au Curé de Mouzeil, si sa soutane ne tient pas debout toute seule, de relire l'Evangile de Saint Mars (X 23 à 27) ainsi que le texte "POLITIQUE, EGLISE ET FOI" de l'Assemblée Plénière de l'Episcopat Français - 1972 - . Il y est dit ceci:

"Toute tentative de tirer une politique de l'Ecriture Sainte en arrive à commettre l'erreur de transposer des attitudes d'Israël ou de l'Eglise primitive dans un contexte historique et culturel tout différent..."

Monseigneur André ROUSSET, évêque de Pontoise, écrit (mars 1977):

"Dans mon devoir de citoyen, je me sens solidaire en priorité des catégories de personnes les plus atteintes par la crise économique et le chômage: les personnes âgées et les jeunes, les handicapés de toutes sortes, les travailleurs immigrés, les familles aux salaires les plus bas qui

ne peuvent payer leur loyer...

Amen!

Extrait du no. de mai 78 de "ANCENIS - INFORMATIONS" - Revue mensuelle publiée par l'Association "Rencontres et Informations Anceniennes".
Siège Social, 155, Av. R. Schuman
44150 - ANCENIS

Profitons-en au passage pour saluer le travail courageux effectué par ce confrère de la région d'Anenis dans le domaine de l'Information.

Là-bas la concurrence est dure avec un hebdomadaire acquis à la droite: l' "Echo d'Anenis".

CORRESP. A. P. L.

A.P.L.

Virage à gauche ?
Virage à droite ?

Information ou Contre-information
Journalistes ou bénévoles qui s'amuse en jouant au reporter ?

- Et les luttes ?
- Vous dites quoi ? Luttas !
- Ah bon !

REUNION DEBAT sur tous ces problèmes le 25 JUIN, pour ceux qui participent ou veulent participer de manière active à l'évolution de l'A.P.L.

Que les intéressées prennent contact avec l'APL.

RADIOS LIBRES... DEBATS

Un débat a lieu, au plan national, entre d'une part le bureau de liaison formé par l'Association pour la Libération des Ondes, (A.L.O.) et Consensus, et d'autre part la Fédération des Radios Non commerciales. Ce débat porte sur:

- le recours à la publicité pour le financement des radios,
- la tactique à adopter pour faire tomber le monopole.

radio 44 explique sa position dans ce débat.

D'ACCORD . PAS D'ACCORD .

Radio Libre 44 souhaite que le procès d'intention entre la Fédération des Radios libres non-commerciales et le Bureau de liaison des radios à but non lucratif s'arrête! La division entre les soit-disant deux "tendances" du mouvement des radios libres nous semble artificielle. D'un côté comme de l'autre, on ouvre la porte aux radios commerciales. Moratoire ou "projet" de loi, on peut faire confiance à Giscard pour que, s'il y a démocratisation du monopole, elle soit en faveur des commerciaux. Pour nous l'essentiel actuellement est la survie des radios libres, non leur division!!

Le projet de réglementation du bureau de liaison nous paraît très restrictif (notamment pour le nombre d'heures d'émissions minimum à assurer, ce qui oblige de fait à faire de la pub.) Or tous les collectifs n'en ont pas l'intention. Ce projet les laisse donc de côté ce qui est inacceptable.

Le projet de la Fédération est séduisant, mais peut-on faire vivre une radio en comptant sur la bonne volonté des gens à ouvrir leur porte-monnaie? Comment faire vivre une radio sans moyens financiers?

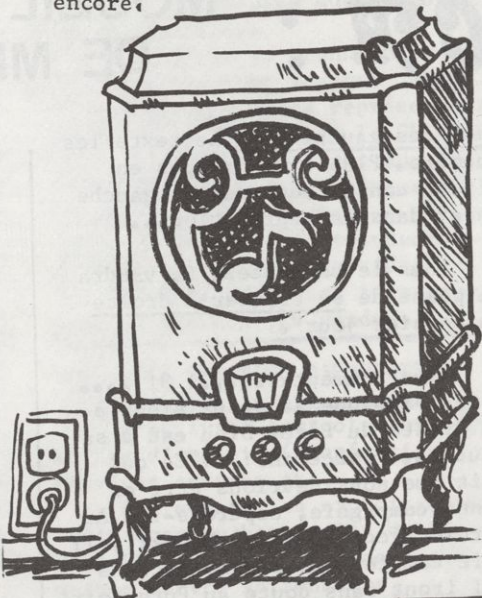
La question de la pub est très importante mais le débat sur le principe est théorique. Comment, concrètement, allons-nous faire face à la situation à venir? De toutes façons, si la loi se démocratise, plutôt que de ne pouvoir s'exprimer par purisme intellectuel, on préfère s'exprimer avec compromis. Reste à définir lesquels sont acceptables. Créer des sociétés de diffusion de couverture, s'associer avec d'autres radios commerciales, ces solutions nous semblent bâtarde.

Au moment du débat parlementaire sur les radios libres, le projet de loi répressif risque fort de passer, donc le problème de la pub ou non risque d'être réglé avant même d'avoir vu le jour.

Ne serait-il pas plus intéressant de réfléchir dès maintenant comment continuer dans la "clandestinité" sous peine d'être saisis et inculpés. On espère se tromper.

...Ce papier a été écrit avant le vote de la loi répressive. Cette loi ne règle rien encore. Il existe un besoin de communication qu'elle va essayer de contenir par le matraquage.

Radio-Libre 44 continue ses émissions, peut-être de façon différente, mais vous nous entendrez encore.



OBJECTEURS INSOUMIS

mardi 27 juin 14h

JUILLET 1972 : Le décret de Brégançon, oeuvre de POMPIDOU venait réduire à une peau de chagrin le déjà bien pâlot statut d'objecteur de conscience.

Déjà astreinte à deux ans de service, à condition que leur demande, faite dans les temps, soit acceptée par une commission du Ministère de la Défense Nationale, les "objos" étaient affectés à l'Office National des Forêts.



SOIREE DE SOUTIEN ET D'INFORMATION LE SAMEDI 24 JUIN à 20 H 30, Salle de la Maison des Jeunes à SAINT-PAZANNE.

Il faut exister toujours, par tous les moyens. Utiliser toutes les armes à notre disposition -piratage des ondes officielles, -matraquage publicitaire, -relais par les journaux et les cassettes des émissions brouillées...

Pour nous la réponse que l'on doit apporter à la loi, c'est la multiplication des émetteurs et des collectifs. Prenons d'assaut la bande F.M. Et la loi sera inapplicable...

Pour qui veut se procurer l'émission de R.L. 44 sur:

- Les antimilitaristes,
- La marée noire,
- Le concert de Béranger,

Des cassettes sont en ventes au prix de 25 francs minimum à l'APL.

Avec interdiction de faire de la politique, de se syndiquer et de se mettre en grève. Une jeunesse saine et pure allait peut-être sortir du service civil et de nos belles forêts, mais hélas, les dits objets ne se sont pas laissés faire.

A ce jour, 60 % des objecteurs (environ 2 500) ont refusé leur affectation. Ils refusent d'être une main d'oeuvre docile, sans droits et sous-payée qui prendrait la place d'ouvriers forestiers.

De plus, le décret de Brégançon est en opposition avec la constitution française et la déclaration des droits de l'homme (liberté d'association, droit de grève).

Il y a quelques mois, le recours porté contre lui en Conseil d'Etat était rejeté et le pouvoir relançait la répression contre les objecteurs insoumis.

Mardi 27 juin, aurait lieu à NANTES, le premier procès depuis 5 ans contre des objecteurs insoumis; il fait suite à de nombreux autres (Saint Nazaire en mars, Angers le 14 juin...). Avec ces procès, l'Etat vise le statut d'objecteur, cette "loi" qui permet de ne pas faire de service militaire et plus généralement tous ceux qui d'une manière ou d'une autre résistent à la militarisation.

Venez nombreux soutenir les inculpés et dénoncer la répression Mardi 27 Juin au Palais de Justice de Nantes 14 heures.

VACANCES pas le retour à la terre

Le COLLECTIF POUR L'UNITÉ OUVRIERS-PAYSANS organise des camps à la campagne pendant les vacances d'été.

Nous sommes révoltés par la société dans laquelle on vit qui engendre la division entre manuels et intellectuels, entre hommes et femmes, le gigantisme des villes et l'exode rural, l'exploitation et le chômage, la hiérarchie, les injustices, le racisme, l'individualisme la "société de consommation", la pollution, les guerres, etc...

Ces camps sont un lieu de débat large sur tout cela, et permettent, en liaison avec des petits et moy-

ens paysans qui nous accueillent, des discussions passionnantes (au camp, à l'extérieur, lors de débats publics) basées sur une pratique commune et nouvelle (aide au travail paysan, organisation collective du camp). Ensemble on commence à entrevoir comment la société pourra se transformer.

Pour plus d'information et pour tout contact: écrire au "Collectif Unité Ouvriers Paysans", à la Librairie 71, rue Jean Jaurès, Nantes. Réunion d'information le lundi 26 juin à partir de 18h 30 F.J.T., Beaulieu, Nantes.

LES SALICORNES NE PAS ATTENDRE A ST NAZ. un film à voir sur la Tunisie MERCREDI ... ou alors regarder votre quotidien

Le groupe Femmes d'Expression théâtrale de Saint-Nazaire, "LES SALICORNES", invite les femmes intéressées à une rencontre le vendredi 23 juin à 21h à la M.J.E.P. de St Nazaire Boulevard Victor Hugo.

"Les salicornes n'ont qu'un ordre du jour à offrir: elles joueront pour la première fois - autrement que entre elles et pour elles...- le montage qu'elles ont créé sur les agressions contre les femmes, le viol. Elles cherchent, improvisent, sont ensemble depuis 9 mois. Elles veulent, ce soir-là, rencontrer d'autres femmes à partir de leur montage théâtral: acte de naissance des "Salicornes". L'après est à construire...

Film à voir:
"LE SOLEIL DES HYENES" au Katorza
Il est difficile au cinéma du tiers-monde d'exister (fric + censure), il lui est tout aussi difficile de se faire connaître (emprise des monopoles, circuits de distribution). Raisons supplémentaires pour se précipiter au Katorza voir "Soleil des hyènes", premier film du Tunisien Ridha BEHI. Il y décrit et analyse avec justesse et intelligence le phénomène touristique qui accentue la dépendance et déstructure l'économie, qui corrode, pervertit, et pourrit les rapports sociaux et donc les individus. Car le tourisme vu de "l'intérieur" tunisien, c'est tout à la fois la dépossession et la dépendance, l'exploitation, l'acculturation, la prostitution. C'est une brutale agression de laquelle on ne se remet pas. C'est comme une mort insidieuse qui se répand au plus profond des

DEFI ECOLO

Dimanche, 25 juin à 10 heures à l'ancienne école St. Germaine à la HAYE-FOUASSIERE, projection d'un montage créé par des jeunes, suivi d'une discussion.

Ce montage essaie de reconstituer l'analyse écologique et dresse un véritable défi face à notre Société actuelle.

Si vous le voulez, nous prendrons le temps et prolongerons cette utopie par un pique-nique et l'après-midi nous pourrions nous ballader ensemble sur les bords de Sèvre.

Alors venez avec nous, apportez votre pique-nique, votre utopie (hi, hi...)

hommes et qui détruit leurs manières de vivre, de penser, leur être intime, leur identité culturelle.

Après la terrible répression militaire du 26 janvier 1978 (200 à 400 morts), révélant à ceux qui ne le savaient pas le caractère fascisant du régime bourguibiste, ce film, d'une rigoureuse et implacable pertinence, devrait faire réfléchir ceux qui seraient tentés par un voyage en Tunisie.

Le comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie de Nantes, dispose d'un montage de 50 mn consacré au tourisme tunisien. Il est tout disposé à le projeter et à en débattre.

Pour tout contact, écrire à la librairie 71, rue Jean-Jaurès à Nantes, qui transmettra.

Le comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie Nantes.

PREVERT: "A CORPS A CRIS"

Ils étaient 4, nous étions une vingtaine...

Une vingtaine à écouter au début, à recevoir ensuite et à finir par vivre durant une heure... J'avais oublié que Prévert c'était aussi ça.

Quatre à manipuler un décor, (et quel décor!!) non pas une fois mais cinq, dix, vingt fois sans jamais troubler, sans jamais bimer, sans... sans... et toujours avec... Ça il fallait le faire!!! Finie la poésie de salon ou l'on déclame avec grâce et retenue. Finie la poésie de chapelle ou l'on entre religieusement, les yeux baissés sans remuer le petit doigt.

Ils étaient une vingtaine... Pardon! ils n'étaient que 4, pourtant j'aurai bien cru...

Nous étions une vingtaine, quel que fois quatre, parfois un seul...

Vingt à exprimer des critiques en leur compagnie à la fin du spectacle, vingt qui n'avions pas subi et puis je me suis retrouvée seule en rentrant, seule avec une douceur un sourire au ventre; et pourtant j'avais des tas de choses à reprocher à ce spectacle!

Qui peut m'expliquer?

Soyez gentils. Allez les voir cette semaine au Centre Social de la Thébaudière (Sillon de Bretagne) mercredi 21 à 20h 30, Centre Socio-Culturel de Port-Boyer, mardi 27 juin à 21h et dites moi ce que vous en pensez de ces vingt poèmes de ces quatre individus qui font des montages pas "fou" du tout, avec du Prévert ou l'on voudrait parfois plus de "corps" et plus de "cris" et d'où l'on ressort pourtant un peu poème...

Une amie de Prévert.

ARGENTINE en Lutte

Samedi 24 juin 21h, Centre Social, des Pyramides, Cité Enrilise:

"Argentine, soutien à un peuple en Lutte", organisé par le Groupe Solidarité-Argentine - Variétés avec Igenico Mean et des chanteurs argentins, Expression des mouvements de solidarité. LA ROCHE YON

COBABILAN

Mardi 20 juin 20h 30 - APL, 26bis, Bd. R. Schumann, Réunion Bilan du COBA - Discussion sur les perspectives - Solidarité aux luttes des travailleurs argentins, boycott de l'Argentine - Demystification des grandes rencontres sportives internationales, le sport et l'impérialisme - Note: le matériel du COBA est disponible à l'A.P.L. et à la Lib. 71

FOOT: C'EST PAS LE PIED



Le foot ball, un sport populaire, qu'on pratique dans tous les quartiers, dans les cours d'école, les squares des centres ville ou les parkings des H.L.M.

Les petites communes ont leurs équipes d'amateurs qui se rencontrent le dimanche après-midi pendant la saison. Leurs clubs se débattent avec les problèmes financiers et ça marche cahin-caha.

Mais il y a un autre foot. Le même apparemment, on tape toujours dans le ballon rond. Mais celui-ci cache des intérêts financiers, des enjeux politiques que bien souvent on cache aux fans des grandes équipes professionnelles.

Il nous a paru intéressant de reproduire dans l'A.P.L. une partie de l'interview d'un joueur professionnel réalisé par Radio Libre 44 et diffusé lors de l'émission du 9 janvier 1978.

DEVENIR PRO.

Q.: Comment devient-on joueur de première division?

R.: C'est relativement difficile avant de franchir les obstacles; en règle générale, tout club organisé à une certaine structure de détection vers 14-15 ans il y a les fameux sergents recruteur (Budzinski Saeta pour Nantes).

Ils vont voir les parents, on leur fait miroiter tous les avantages d'une carrière professionnelle, on leur fait abandonner les études, ils signent un contrat d'aspirant. Cela dure 2 ans. Si cela marche bien, ils signent stagiaire. Si cela marche encore mieux, ils signent professionnels.

Q.: En fait, ils vont en pensionnat

R.: Totalement. On peut assimiler cela à des casernes, avec une certaine hygiène de vie, hygiène mentale, aussi,

Le foot-ball professionnel tend à rentabiliser le plus possible, c'est à dire prendre les jeunes, faire une sélection, prendre les meilleurs et les déchets, on s'en fout.

Q.: Ils font un investissement, il faut que cela rapporte?

R.: Ils y a évidemment des déchets. C'est ce que l'on oublie de dire

Q.: Ils sont payés combien?

R.: Un aspirant, s'il s'en tire bien, c'est de l'ordre de 800 F, et il est logé, nourri. 800 F/mois c'est son argent de poche. Mais pour ROUSSEY, le petit prodige stéphanois, il est évident qu'avec tous les clubs qui étaient sur lui c'est pas 800 F par mois, c'est des sommes pharamineuses que même des foot-balleurs professionnels ne touchent pas.

Q.: Mais l'esprit de compétition, c'est valable à tous les niveaux du foot ball? Surtout en 1ère division?

R.: Oui, bien sûr, on est là pour gagner, qu'on ait 16 ans, ou 18 ans ou 30 ans, c'est exactement la même chose...

Q.: Mais le foot-ball au niveau professionnel, qu'est-ce que c'est? C'est du spectacle ou c'est encore du sport?



R.: ... c'est le spectacle par excellence. On cherche au niveau de la fiscalité à se faire reconnaître en tant qu'artiste pour payer moins d'impôts... Les gens viennent voir un match de foot-ball au même titre qu'ils vont à la corrida...

LES PRIMES

Q.: Tu parlais des primes, de quel ordre sont-elles et par qui sont elles payées?

R.: Les primes, les gens ne sont pas du tout au courant... Ils s'imaginent que les joueurs gagnent beaucoup d'argent, que tous les joueurs touchent les primes. Elles sont attribuées par le club, c'est au rendement. Vous êtes premier, vous avez tant de prime, vous êtes 5ème, vous avez moins, vous êtes 15ème, vous avez encore moins. Une équipe qui gaze bien, cela dépasse généralement les salaires. Bastia, pour sa qualification au final, chaque joueur a eu 3 million de prime.

Q.: Tout joueur pro a un contrat?

R.: oui... après avoir franchi 7

ans les obstacles... Le contrat, c'est le joueur tout seul devant le dirigeant. Il est à la table des accusés et il discute son contrat. Le propre du bon professionnel, c'est de ne pas divulguer son salaire. Un contrat, cela se marchandise. Le joueur qui a un rapport de force suffisant, il a généralement ce qu'il veut.

Q.: Il est obligé de respecter les clauses du contrat?

R.: Il peut avoir des fautes professionnelles, à savoir ne pas aller à l'entraînement, c'est une faute professionnelle. Les seuls engagements du club, c'est de payer le joueur. C'est déjà pas mal parce qu'il y a certains clubs qui ne les payent pas (ex. Rennes). Les obligations du joueur sont énormes. Il y a une discipline au niveau de l'entraînement, discipline en rapport avec les dirigeants, en rapport avec l'entraîneur, en rapport avec la presse. En plus, vient se greffer là-dessus le règlement d'intérieur du Club... C'est l'usine et l'armée...

PUBLICITE

Q.: Pour parler de la publicité, c'est partout, cela va de la chausure au panneau publicitaire?

R.: Les clubs amateurs vivent de supports publicitaires. Il faut le dire quand même. Au niveau du foot-ball pro par exemple, Adidas fournit les équipements de presque toutes les équipes de 1ère division. Les joueurs ont de l'ordre de 37% du budget publicitaire à se partager. Cela fait une somme relativement honnête...

Au niveau de la qualification de la coupe du monde, en Iran, ils ont dû toucher 70 millions par tête de pipe, en Autriche 15 millions, en France 20 millions. Rien que la qualification, à chaque match gagné, il y a une relance.

Q.: Quels sont les rapports des municipalités avec les clubs? Par exemple, comme à Nantes où la municipalité est de gauche avec le FCN?

R.: C'est des rapports cordiaux. Chenard il n'est pas plus fou qu'un autre. Il a d'ailleurs dit qu'au niveau du renom, il est très important que le FC Nantes fasse une grande carrière, donc il fait tout pour l'aider au niveau de la subvention.

Q.: Entre les municipalités de droite et des municipalités de gauche, c'est la même attitude?

R.: On peut citer la municipalité de Reims à tendance communiste. Elle n'a rien remis en cause au niveau de la gestion du stade de Reims, qui pourtant était désastreuse.

R.: L'équipe de France a été soudoyée. C'est pour cela qu'elle a fait de mauvais résultats. C'est à cause de la politique. Ils sont là pour jouer au foot, c'est la réaction unanime des présidents de club...

ET APRES?

Q.: Je voudrais te poser une question qui doit toucher tous les joueurs professionnels, c'est celle de la fin de la carrière. On reste foot-balleur jusqu'à l'âge de 30 ans, 35 ans maximum et après qu'est ce qu'on peut faire?

R.: 30-35 ans, t'es gentil. Pour le foot-balleur, plus cela va aller, plus le foot-balleur va finir tôt sa carrière. On lui demande des efforts vers l'âge de 16 ans. A 28 ans, il va être appelé à se mettre sur une voie de garage...

Le foot-balleur pro, gagne beau coup de fric, mais en fait, c'est un esclave. Moi, j'ai toujours dit que c'est un esclave de luxe. Ils gagnent du pognon mais au niveau de la réflexion, au niveau de la manipulation, il est peut-être plus manipulé qu'un prolo.

La logique, pour le foot-balleur c'est d'amasser le plus d'argent. C'est un constat d'impuissance mais c'est quand même un problème. Il n'est pas préparé à faire autre chose. S'il se débrouille bien, il ouvrira un magasin de sport, il sera représentant chez Adidas, mais tout le monde ne se recycle pas... Le problème peut être aussi au niveau d'une rupture de vie. C'est assez grisant, on vadrouille... du jour au lendemain, il arrête le foot. Il s'emmerde, parce qu'il est incapable de faire autre chose. Ce n'est plus la grande vie comme il l'a connu, ce n'est plus l'aventure, ce n'est plus le héros qu'il a été.

Q.: Et les autres?

R.: Il y a la voie de l'entraîneur. Un bon joueur ne fait pas forcément un bon entraîneur. C'est pas illogique. Il y a beaucoup moins de déchet qu'il n'y en avait auparavant.

Q.: Il n'y a pas tellement de solidarité entre les joueurs professionnels. Il y a bien un syndicat?

R.: L'Union Nationale des F. B. Professionnels (U.N.F.P.).

Q.: Il est inopérant?

R.: C'est un syndicat si on veut. Ils ont réussi à arracher des réformes. Ils ont réussi à avoir une charte du foot-balleur pro. Cela s'arrête là, ils ne remettent rien en cause au niveau des dirigeants.

Q.: Une action collective au niveau d'un même club ou de plusieurs clubs, est-ce que c'est envisageable?

R.: Cela c'est fait il y a eu une grève des foot-balleurs professionnels. Cela n'a pas donné grand chose. Ils se sont mis un petit peu en colère... Cela ne peut pas aller loin, les joueurs ont quand même des privilèges. C'est quand même les tristes qui parlent. Ils ne sont pas à 180 ou 200 sacs par mois, ils savent très bien qu'ils ne faut pas toujours remettre en cause, ce qu'ils sont.

SPORT ET POLITIQUE

Q.: Tu n'as pas toujours de problèmes avec les positions politiques que tu peux prendre publiquement ou dans les discussions avec les gars.

R.: Bien sur que j'ai des problèmes. J'ai eu des difficultés au niveau de la reconduction de mon contrat. On ne remettait pas en cause mes qualités sportives, mais ma moralité douteuse.

Ne serai-ce que la façon de vivre. Cela les gêne de savoir que je n'ai pas d'amis dans le foot-ball. Que je vis autrement, que je m'habille autrement (l'habillement, très important). Je m'habille jean et cie. et cela on me le reproche. On m'a dit en signant mon contrat: "maintenant, tu auras les moyens de porter autre chose que ta veste noire".

Q.: Tu as un contrat de 2 ans avec Le STADE X. Comment comptes-tu les passer?

R.: Disons que si j'ai signé 2 ans, c'est que j'y trouvais mon compte. Le propre de l'individu c'est de se réaliser. Au niveau sportif se réaliser, c'est jouer au maximum de sa valeur, donc jouer en 1ère division.

Il faut que je passe par certains sacrifices mais ces sacrifices ne vont pas durer longtemps. Dans la mesure où mon intégrité y passe, je crois que je serai en passe d'arrêter le professionnalisme. Dans ce milieu là on perd des plumes...

Je ne sais pas moi-même ce que je veux faire. Mais je veux vivre. Je ne veux pas toujours penser à dormir. Cela peut durer deux, trois ans mais après c'est plus la peine. Au niveau culturel, c'est complètement dégradant. C'est affolant.

d'après R.L. 44

SOMMAIRE

calendar...

FEMMES

- * Grève au centre de contraception et d'interruption volontaire de grossessep.2-3-4
- * 6 heures Avortement-Contraceptionp.4

OUVRIERS

- * LMT, victoire mais attention pas de licenciements.....p.5
- * Violleau(Vendée) une grève qui gagne.....p.5
- * Un stage pour des clous....p.6
- * Licenciement dans l'enseignement privé.....p.7
- * Grève aux Papillons blancs...p.8
- * Educateurs sélection....p.8
- * SPARFEL déménagement.....p.9

ECOLE

- * L'agriculture à la Chapelle sur ErdreP.10

PAYSANS

- * On a reçu ça.....p.11
- * On a lu ça.....p.11
- * APL ça discute.....p.11
- * Radio Libre débats.....p.12

MEDIA

- * Procès des objecteurs insoumisp.12

ARMEE

- * Le Soleil des Hyènes....p.13
- * Prévert à corps et à cris...

DIVERS

- * Les Salicornes à St Nazaire

- * Montage sur l'analyse écologique
- * Vacances:non au retour à la terre
- * Argentine:soutien à un peuple enlutte.....p.13
- * COBA le bilan.....p.13
- * Foot c'est pas le Bied...p.14-15

DIMANCHE 25 JUIN

- * " défi écologique ",montage, 10h, ancienne école St Germain, La Haye-Fouassière.
- * Réunion-débat APL, cf. p.11.

LUNDI 26 JUIN

- * A.G. Diwan, 20h30, local CNCC, 52 rue du Marchix .
- * réunion d'information "camps à la campagne", 18h30, FJT Beaulieu.

MARDI 27 JUIN

- * 20h30 Réunion du CRIN-EST, à la Bottière .
- * 20h30 Théâtre Fou, spectacle Prévert au Centre social de Port-Boyer .
- * Tribunal de Grande Instance de Nantes procès de JOEL RABREAU objecteur insoumis .

MARDI 20 JUIN

- * 20 h30, réunion-bilan COBA à l'APL.

MERCREDI 21 JUIN

- * 20h30 Réunion du CRIN-EST, Centre social Malakoff; réunion publique avec projection " Les Lutttes au Pellerin "
- * 20h30 Théâtre Fou spectacle Prévert Centre social du Sillon de Bretagne.
- * débat stages Barre en agriculture, 20h30, salle de l'ancienne gendarmerie d'Ancenis.

JEUDI 22 JUIN

- * 20h30 A.G. de l'U.O.P.D.P. au Centre social de Malakoff, rue d'Angleterre.
- * 20h30 Réunion du CRIN-Centre avec montage diapos au local de la C.G.L. 57, rue des Hts-Pavés .

VENDREDI 23 JUIN

- * réunion candidats éducateurs, 20 h30 à l'APL.
- * Les Salicornes : rencontre femmes-théâtre, 21h, MJEP St Nazaire.
- * 19h30 : R.L.44 sur 90-96 Mhz.

SAMEDI 24 JUIN

- * A partir de 14 heures, journée "Football et Liberté" sur les terrains de la Maison des Jeunes de la Géraudière .

- * Pour les femmes intéressées par des stages manuels, un stage d'électricité(pour démarrer) est prévu chez Isabelle Coquelin 10, rue Grootaas -Nantes-2^e étage (on demandera une participation aux frais) .

- * 15h, A.G. stagiaires Barre, F.J.T. Place Viarme.

- * 20h30, soirée soutien objecteurs insoumis, M.J. Ste Pazanne.

- * 21h, La Roche/Yon, soirée soutien Argentine, Centre Social des Pyramides, Cité Enrilise.

Quinzaine Celtique de Nantes :
Cinéma, Musique, Fest-noz, etc
du 20 juin au 24 juin.

ABONNEMENT.....APL.....

Un trimestre : ☐ 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
Un semestre : ☐ 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
Un an : ☐ 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :

Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

☐ 3 numéros gratuits ☐ 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux
faire connaître le journal

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Telephone: 76 26 33